



Compte rendu du Comité de Pilotage du 01 octobre 2021

Etaient présents ou en visio conférence : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK (CRAP)– Isabelle LARDON (GFEN)– Etienne VELLAS (LIEN) – François PERDRIAL (FIMEM) - Geoffroy CARLY (FICEMEA) - Yvette LECOMTE (FICEMEA) - Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA)–Catherine CHABRUN (ICEM)– Yves REUTER (CRAP) - Diana DRAGHICI (LIEN) - Olivier HAERI (FESPI)

Excusé-e-s : Walid SFEIR (LIEN) - Philippe MEIRIEU (CEMEA) – Agnès JOYEUX (ICEM) – Jacqueline BONNARD (GFEN) Anne-Claire DEVOGE (CEMEA) - Marguerite GOMEZ (ICEM)

Ecriture et production du Manifeste

Nous avons partagé le constat d'une réelle difficulté à faire vivre la stratégie d'écriture du Manifeste telle que nous l'avions imaginée. A part l'expérience en Pays de la Loire, pour le reste c'est compliqué Nous proposons donc de modifier le processus afin de garantir l'échéance prévue initialement : produire et rendre public un Manifeste au moment de la Biennale en Belgique.

Pour ce faire 4 étapes :

- 1) Lors du prochain COPIL, nous répartissons entre les 8 organisations de Convergences les 10 têtes de chapitres du futur Manifeste. Cela laisse le temps à chaque organisation de réfléchir à ce qu'elle souhaiterait prendre en charge. Libre ensuite à chaque association de définir ses propres stratégies internes de mise en écriture.
- 2) Les rédactions sont terminées pour février/mars période à laquelle nous socialisons les productions (pour chaque tête de chapitre, nous conservons la consigne de 1000 signes par chapitre, donc un total pour le manifeste de 10000 à 15000 signes grand maximum). C'est le COPIL qui finalisera alors cette V1 du Manifeste.
- 3) Nous faisons circuler cette V1 au sein de nos réseaux afin de recueillir commentaires, ajouts, corrections etc. Ces contributions remontent vers le COPIL qui les traitera pour aboutir à une V2 vers avril/mai.
- 4) Cette V2 pourra alors circuler durant l'été dans les instances de chacun de nos mouvements pour « validation ». Parallèlement, nous travaillerons la mise en forme du document.

Au début de la Biennale, nous soumettrons cette V2 à quelques militant-e-s présent-e-s pour une dernière lecture du « candidate ». Le Manifeste sera ensuite produit (il faut dès à présent anticiper le fait de le produire en plusieurs langues)

- En numérique.
- En impression « papier » si nous trouvons un imprimeur sur Bruxelles en capacité de le faire dans un délai ramassé. Cette version papier pouvant alors être distribuée aux participant-e-s de la Biennale.

Le Manifeste contiendra également des liens (QR code, liens hypertextes...) vers des illustrations concrètes (vidéos, photos, articles illustrés...) qui éclaireront le texte de chaque chapitre. Il faut donc que nous commençons à réfléchir aux pratiques qui pourraient venir soutenir tel ou tel chapitre du Manifeste.

Biennale 2022

Nous partons sur une ambition à 600 personnes. Pour avancer sur cette hypothèse, il est important que chaque organisation commence à sonder en interne pour mesurer les intérêts des militant-e-s.

D'un point de vue opérationnel : Biennale du 29 octobre au 1^{er} novembre 2022

Un établissement scolaire/universitaire d'Anderlecht accueillera la Biennale pour un coût modique pouvant être couvert par des subventions locales (à rechercher). Nombreuses salles, grand amphithéâtre (800 places) Pour l'hébergement 200 lits sont déjà réservés dans des auberges de jeunesse à Bruxelles. Il faut maintenant étudier les possibilités avec le secteur privé (hôtels, ...).

Pour l'organisation, les copains belges souhaitent mobiliser une équipe locale « pluri mouvements ». Des contacts sont établis avec le GBEN, etc. Il est cependant nécessaire de voir au sein de nos organisations comment nous pouvons soutenir la création de ce groupe.

Contenu

Nous n'avons pas détaillé de façon précise comment nous imaginons cette Biennale. Ce sera le contenu central du prochain COPIL (notamment pour contacter les conférenciers que nous retiendrons). Mais nous avons dit :

- L'importance de donner à cette Biennale une véritable dimension internationale (langues, traductions, ...) et donc de travailler dès à présent au montage d'un dossier ERASMUS. Sur ce point il faut un groupe de personnes qui acceptent de prendre en charge ce dossier.... Qui parmi nous ? (On doit arrêter la composition lors du prochain COPIL).
- L'enjeu de mettre à profit notre présence sur Bruxelles pour organiser des rencontres politiques d'autant que la France aura assuré la présidence du Conseil de l'Union Européenne. Afficher l'existence de Convergences, redire la pertinence des pratiques de l'Education nouvelle, nous poser comme « experts » (l'Europe aime bien ...) de l'éducation active Là aussi il faut envisager qui nous souhaitons rencontrer pour prendre des rendez-vous. Il faudra aussi envisager des invitations pour l'ouverture et/ou la clôture de la Biennale.
- La nécessité de travailler la dimension festive, celle de la rencontre, le fait d'être ensemble pour fonder cette/ces Convergence(s)
- L'attention à porter sur le nécessaire équilibre entre conférences, tables rondes, débats, initiatives, place des chercheurs.
- Le souhait de pouvoir déterminer des axes forts : écologie, lutte contre l'échec, ...

Que fait-on des organisations qui souhaitent nous rejoindre ?

Nous confirmons ce que nous avons déjà évoqué avec cependant une précision :

- Toute nouvelle organisation qui souhaite rejoindre Convergence(s) précise ses « motivations », le « pourquoi » (lettre d'intention) et c'est le COPIL qui valide, simplement. Nous pouvons aussi inviter, solliciter des organisations que nous connaissons.
- La Biennale 2022 sera le lieu de la rencontre, de l'échange.
- Le Manifeste sera, in fine, le socle à partir duquel ces organisations pourront confirmer (ou pas...) leur appartenance à Convergence(s).

Cette « procédure » sera décrite dans un petit texte mis en ligne sur le site. Jean-Luc rédigera ce texte.

Une question reste devant nous : quel statut pour Convergence(s) ? Aujourd'hui c'est une « dynamique » formelle et non formelle à la fois (pas de statut juridique particulier). On laisse comme ça ? on se structure ? sur le plan national, international ? association, fédération ? ... On appartient à Convergence(s), on « adhère » à Convergence(s) ? Il sera nécessaire d'apporter une réponse à ces interrogations lors de la Biennale notamment pour les « nouveaux » entrants. Pour construire cette réponse, chaque organisation doit traiter ces enjeux en interne, avec ses propres instances pour aboutir à une position partagée lors du COPIL de mai/juin.

Les indignations

Le recueil des indignations (synthèse des contributions reçues) constitue une ressource pouvant aider à l'écriture du Manifeste. Il sera mis en ligne sur le site internet de Convergence(s) indiquant ainsi nos « alertes », nos « alarmes ».

Par ailleurs, certaines de ces indignations pourront constituer des thèmes de débats pour la prochaine Biennale. Nous n'allons pas plus loin dans le traitement de ce document laissant chacun d'entre nous libre de prolonger ou non le travail.

Le fleuve

Sous l'égide et l'impulsion à venir d'Etienne qui relance le groupe « histoire » du COPIL (Philippe, Catherine, François, Etienne), un groupe (déjà 8 organisations engagées) prolonge le travail sur l'infographie. Il s'agira dans un premier temps de solliciter chacun de nos mouvements pour enrichir, compléter son propre « affluent » du fleuve. Par la suite, nous contribuerons à la création d'autres fleuves : celui des événements, celui des idées, ...

Accueillir de nouveaux chercheurs

Nous avons eu un premier et court échange sur l'intérêt d'associer à Convergence(s) de nouveaux chercheurs engagés sur les questions des pédagogies actives. Un échange complexe et surtout trop bref qui nécessite d'être repris ultérieurement.

PROCHAIN COPIL

Il se déroulera en Belgique pour que nous puissions voir les locaux, les espaces etc. Il faut donc un peu plus de temps pour pouvoir aussi travailler (se répartir les chapitres d'écriture du Manifeste mais surtout caler les contenus de la Biennale). Alors nous proposons deux jours de travail et idéalement : **les vendredi 10 et samedi 11 décembre**. Nous pourrions nous rejoindre sur Bruxelles le vendredi pour le déjeuner et terminer nos travaux le samedi vers 15h.

D'après les notes de JL Cazailon